	Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara	Organisme émetteur Département de gestion de la qualité
COD	Règlement relatif à l'organisation et au déroulement des examens finaux à l'USVT	Édition 4 / Révision 0

Un ne x un 3

**Université.....
la Vie**

**Université des Sciences de
« Roi Mihai I » de Timisoara**

Non. _____ de _____

Non . _____ de _____

PROTOCOLE DE COOPÉRATION


DES SOIRÉES

I. Université..... , dont le siège est à , avoir le code des impôts , numéro de compte , ouvert à , accrédité par la Loi , légalement représenté par , en tant que Recteur et en tant que Directeur Economique, en tant qu'institution bénéficiaire d'une part

Et

II . Université des Sciences de la Vie "King Mihai I " de Timișoara , dont le siège est dans la municipalité de Timișoara, Calea Aradului, no. 119, ayant le code fiscal 3487181 et le numéro de compte. RO21TREZ62120F330500XXXX ouvert au Trésor de la Commune de Timisoara, représenté légalement par M. Prof. univ. Dr Cosmin Alin Popescu, comme Recteur et Mme Ec. Marton Elena en tant que Directeur Économique, d'autre part en tant qu'institution organisant l'examen de licence/diplôme ;

Conformément à la législation en vigueur, aux dispositions de l'arrêté n°. 3106/09.02.2022 concernant l'approbation de la Méthodologie-cadre pour l'organisation et le déroulement des examens de licence/diplôme et de mémoire délivrée par le Ministère de l'Éducation, ainsi que du Règlement concernant l'organisation et le déroulement des examens finaux à l'USVT -

	Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara	Organisme émetteur Département de gestion de la qualité
COD	Règlement relatif à l'organisation et au déroulement des examens finaux à l'USVT	Édition 4 / Révision 0

organisateur de l'examen de licence/diplôme des diplômés du programme d'études
....., au sein de la Faculté
.....Université

..... le suivant est intervenu

PROTOCOLE DE COOPÉRATION

Afin d'organiser et de conduire l'examen licence/diplôme 2023, pour le programme d'études , autorisé à opérer provisoirement par

1. L'examen de licence/diplôme, parmi les sessions prévues par la loi, pour l'année 2023, se déroulera dans les matières prévues dans les plans d'études, selon le programme d'études.....
....., élaboré et distribué par l'établissement organisant l'examen de licence/diplôme.

2. La durée de passage de l'examen de licence/diplôme est fixée d'un commun accord comme suit :

un. L'épreuve d'évaluation des connaissances fondamentales et spécialisées, à la date du


b. Accompagnement du projet de mémoire/diplôme de licence pour les candidats déclarés admis à la première épreuve, les jours du, les deux épreuves se déroulent au siège de l'institution organisant l'examen de licence/diplôme - Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara, Faculté de

Le délai de recours est de 24 heures, calculé à partir de la communication/affichage des résultats et est résolu dans les 48 heures à compter de la date de conclusion du dépôt des recours par la commission d'analyse et de résolution des recours.

3. Université , par l'intermédiaire de la Faculté

..... présentera, auprès de l'établissement organisateur, la liste des étudiants ayant droit à l'examen de licence/diplôme conformément à la loi, accompagnée du dossier personnel de chaque diplômé, qui comprendra :

- a) Diplôme du baccalauréat en original ;
- b) Le Supplément au Diplôme en original ;
- c) Acte de naissance selon l'original ;
- d) Acte de mariage selon l'original ;
- e) 3 photos couleurs récentes, format 3/4 cm, sur papier photographique ;

	Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara	Organisme émetteur Département de gestion de la qualité
COD	Règlement relatif à l'organisation et au déroulement des examens finaux à l'USVT	Édition 4 / Révision 0

- f) Certificat de compétence linguistique;
- g) adresse nominale d'expédition, par laquelle le Recteur, le Doyen et le Secrétaire en chef confirment l'exactitude et la légalité des données inscrites dans le supplément au diplôme et de tous les documents délivrés par la faculté. Tant les projets de thèse de licence/diplôme que les documents d'accompagnement seront déposés de manière centralisée au secrétariat de l'établissement organisateur.


La responsabilité de l'exactitude des documents relatifs à l'inscription des diplômés à l'examen de licence/diplôme incombe à la Faculté

Les résultats de l'examen de licence/diplôme, y compris les résultats des recours, sont communiqués de manière centralisée à par l'institution organisatrice, immédiatement après le dépôt.

4. Les frais d'examen, d'un montant de lei / candidat, selon les frais administratifs approuvés au Sénat de l'USV. de Timișoara en date du, est transféré à l'institution organisatrice sur le compte n°. RO21TREZ62120F330500XXXX ouvert au Trésor de la Commune de Timisoara, au moins 48 heures avant la période de passage de l'examen de licence/diplôme.

5. Les obligations générales de l'Université des Sciences de la Vie « Roi Mihai I » de Timișoara, organisant l'examen de licence, sont :

- a) nommer la commission d'examen/commission pour l'analyse et la résolution des recours du personnel enseignant compétent et qui respecte les normes du Ministère de l'Éducation ;
- b) se conformer à la législation et aux réglementations propres concernant le déroulement de l'examen de licence/diplôme ;
- c) assurer le déroulement de l'examen de licence/diplôme dans un cadre académique, dans le respect de l'horaire prédéterminé ;
- d) informer immédiatement l'université d'où proviennent les diplômés des résultats obtenus par ceux-ci aux différentes étapes de l'examen de licence/diplôme, ainsi qu'à la fin de celui-ci ;
- e) délivrer, sur demande, de manière opérationnelle, des certificats de fin d'études aux candidats ayant réussi l'examen de licence/diplôme ;
- f) délivrer, sur demande, les documents originaux du dossier personnel aux candidats ayant réussi l'examen de licence/diplôme ;
- g) pour retourner à l'Université, immédiatement après la réussite de l'examen de licence/diplôme, les dossiers personnels et les

	Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" de Timisoara	Organisme émetteur Département de gestion de la qualité
COD	Règlement relatif à l'organisation et au déroulement des examens finaux à l'USVT	Édition 4 / Révision 0

papers de licence/projets de diplôme des candidats déclarés rejeté à l'examen de licence/diplôme;
h) délivrer, dans le délai légal, le diplôme de licence et le supplément au diplôme.

6 . Obligations générales de l'Université

..... sont:

- a) payer les frais d'examen dans le délai et sur le compte stipulés selon le présent protocole de collaboration ;
- b) de permettre l'inscription à l'examen de licence/diplôme uniquement aux candidats qui satisfont aux conditions prévues par la législation scolaire ;
- c) assurer, par l'intermédiaire de son propre secrétariat, l'inscription centralisée des candidats à la promotion 2023, pour passer l'examen de licence/diplôme, la constitution et le dépôt du dossier personnel de chaque candidat ;
- d) reprendre les dossiers et les mémoires/projets de diplôme des candidats rejetés à l'examen de licence, au plus tard dans les 10 jours à compter de la date des résultats ;
- e) soumettre à l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai I" Timișoara l'approbation du propre Sénat pour passer l'examen de licence/diplôme à l'USV Timisoara.

7. Le traitement des données personnelles en relation avec l'objet du présent protocole de collaboration est effectué conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des données naturelles. personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement général sur la protection des données).

Ce protocole de collaboration a été conclu en 4 exemplaires originaux ayant chacun la même force juridique, 2 exemplaires pour chaque partie signataire de ce protocole de collaboration.

Depuis.....

**Recteur , _
ÉCONOMIQUE ,**

DIRECTEUR

**De l'institution organisatrice de l'examen de licence/diplôme "King Mihai I"
Université des Sciences de la Vie de Timisoara**

**Recteur ,
Pr o f . u n i v . dr . Cosmin Alin Popescu**

**Directeur économique,
E c. Marton Elena**